

## DECLARATION LIMINAIRE

### COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 10 JUIN 2014

Monsieur le Président,

Au nom du pacte de responsabilité qui est en fait un pacte d'austérité, l'État devra faire une économie de 50 milliards d'euros. À ce pacte que dénonce vivement Force Ouvrière, s'ajoute l'annonce d'une réforme territoriale avec pour justification, encore une fois, la baisse des dépenses publiques. Mais ne nous voilons pas la face, cette réforme ne fera qu'éloigner le citoyen du service public de proximité, et les agents de la Fonction Publique savent, d'ores et déjà, qu'ils en seront les victimes.

Le gel du point d'indice est reconduit pour 3 ans, la fonte des effectifs compromet les missions de service public, la RGPP transformée en MAP (Modernisation de l'Action Publique) et bientôt peut-être complétée par la RGMB (la Révision Générale des Missions de Bercy) ne présage pas un avenir meilleur pour les agents de notre Direction.

Le budget de fonctionnement continue à diminuer, pour pallier les mauvaises conditions de travail dues aux suppressions d'emplois, la seule réponse de l'Administration est la « dématérialisation ».

Heureusement le Directeur Général a une bonne démarche stratégique de communication lorsqu'il rend hommage à l'ensemble des agents pour leur conscience professionnelle et leurs facultés d'adaptation... facultés d'adaptation..., en effet il en faut pour supporter au quotidien dans les services les diverses réformes engendrées par la rigueur budgétaire.

Les mouvements de mutation du 1er septembre prochain font, à ce stade, ressortir un sous-effectif sur l'ensemble de la catégorie C de 2 370 postes. Ce mouvement d'affectations et l'annonce de l'appel partiel de la liste complémentaire à hauteur de 500 emplois nous fait constater qu'il manque toujours 1 194 cadres C. À cela s'ajoute le sous-effectif de la catégorie B de 1 362 emplois.

Alors que le climat social de notre pays nécessiterait un service public renforcé au service de nos concitoyens, comment répondre à cette attente avec de tels effectifs ?

Comment assurer de bonnes conditions de travail et, de plus, de bonnes conditions de formation pour les nouveaux collègues affectés dans nos services ?

Alors que l'exécution budgétaire de l'État et des collectivités locales représente une de nos principales missions, le Premier Ministre considère que les agents de Bercy sont des variables d'ajustement du budget. Nos missions ne seraient-elles donc pas prioritaires ?

F.O.-DGFIP constate et dénonce la suppression des emplois publics, et la dégradation des conditions de travail dans le cadre d'une démarche dite stratégique.

C'est pourquoi F.O.-DGFIP revendique et exige :

- **L'arrêt des réorganisations, redéploiement et restructurations des services et du réseau comptable : non à la réduction des missions, à l'interministérialité, à la régionalisation ( acte 3 de décentralisation), non à la fermeture des trésoreries.**
- **L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et de la démarche stratégique,**
- **L'amélioration des conditions de travail, de la vie des agents dans les services et de l'exercice de toutes les missions.**
- **Le maintien du Statut Général de la Fonction Publique et des statuts particuliers.**